

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ

Rapport annuel au 31 décembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest Performance Diversifié.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés.

La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0011220292	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux entités du groupe Abeille Assurances.	Une part	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP est un OPCVM d'OPCVM ayant pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, un investissement diversifié sur les marchés actions et obligataires de toutes zones géographiques, en se comparant à l'indice composite : 50% CAC All-Tradable + 17,5% JPM EMU + 15% EURO STOXX 50 +12,5% Bloomberg Global Aggregate + 5% Bloomberg Global Aggregate Credit.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant :

- 50% CAC All-Tradable[®], indice actions représentatif de la performance des 250 premières valeurs de la bourse de Paris, libellé en euro. Il est calculé dividendes réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Euronext ;
- 17.5% JPM EMU, indice obligataire représentatif des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement coupons réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société JP Morgan ;
- 15% EURO STOXX[®] 50, indice actions représentatif de la performance des 50 plus grosses entreprises de la zone Euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement dividendes réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Stoxx Limited ;
- 12.5% Bloomberg Global Aggregate Credit, indice obligataire représentatif des emprunts d'émetteurs privés de la catégorie « investissement », libellé en euro. Il est calculé quotidiennement coupons réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Bloomberg ;
- 5% Bloomberg Global High Yield, indice obligataire représentatif des emprunts d'émetteurs privés de la catégorie « haut rendement », libellé en euro. Il est calculé quotidiennement coupons réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Bloomberg.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs composant le portefeuille.

Afin d'optimiser le profil risque / rentabilité du FCP, l'allocation sera gérée activement entre les différentes classes d'actifs représentées dans le FCP en tenant régulièrement compte de la volatilité des marchés et à travers l'intervention sur des OPC dont l'objectif est de répliquer l'évolution d'indices de volatilité. Cette gestion active vise à limiter les pertes en capital et en rendement sans pour autant qu'une garantie ou protection ne soit mise en œuvre.

Le fonds pourra être investi entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC. Ces OPC pourront mettre en œuvre une stratégie d'investissement axée sur toute classe d'actifs, et notamment des indices.

A travers son investissement dans ces OPC, le FCP sera exposé aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société ainsi qu'aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes notations dont des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Les OPC sélectionnés par la gestion pourront intervenir indifféremment sur des valeurs issues d'émetteurs ou de marchés situés en France, en Europe, dans les pays de l'OCDE ou encore dans les pays émergents. Ces valeurs seront issues indifféremment du secteur public ou privé et, pourront relever de toutes capitalisations en ce qui concerne les actions et de toutes notations en ce qui concerne les titres de créance.

Le Fonds pourra par ailleurs être investi en instruments dérivés, qui seront utilisés comme instruments de gestion à part entière. Les dérivés sont utilisés dans un but d'arbitrage, d'exposition ou encore de couverture.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

Les titres détenus indirectement seront libellés en euro mais peuvent être libellés en autres devises, dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP sera exposé au risque de change dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

[Les actifs hors dérivés intégrés :](#)

Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP n'aura pas directement recours à cette classe d'actifs.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le FCP n'aura pas directement recours à cette classe d'actifs.

Actions et parts d'OPC :

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

A titre indicatif, les parts ou actions d'OPC Actions représenteront généralement (allocation cible) 70% de l'actif net ; les parts ou actions d'OPC Obligations représenteront généralement (allocation cible) entre 30% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage
- Autre nature

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Caps/Floors
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit
- Autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé et recherché
- Autre stratégie

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les titres intégrant des dérivés dans les conditions définies ci-après :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP ne réalisera aucune opération d'acquisition et de cession temporaire d'instruments financiers.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçues peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque lié aux produits dérivés :

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital. L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de ce FCP susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Risque actions :

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les OPCVM sous-jacents détenus par le FCP peuvent être investis sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque lié aux pays émergents :

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change :

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé de manière accessoire à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à trois ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

Date des données chiffrées : 31 décembre 2024, sauf si mentionné.

En 2024, les politiques monétaires ont connu des changements majeurs, avec une suprématie économique des États-Unis. La croissance américaine, soutenue par la consommation privée et les secteurs de la technologie et de l'IA, a contrasté avec celle de l'Europe. Malgré de nombreuses incertitudes politiques et géopolitiques, la croissance mondiale et les marchés financiers sont restés stables. L'inflation, qui avait diminué de moitié en 2023, a baissé plus progressivement en 2024 en raison de la rigidité de l'inflation des services. Cette désinflation a permis à la Réserve fédérale américaine et à la Banque Centrale Européenne d'assouplir leur politique monétaire, avec des taux directeurs à 4,5% aux États-Unis et à 3% dans la zone euro en fin d'année.

Après une année 2023 marquée par une reprise économique, les bourses mondiales ont continué de progresser en 2024, surtout aux États-Unis et en Chine. Cependant, le marché français a été pénalisé par l'instabilité politique. Le marché européen du crédit a bien performé, offrant des rendements attractifs malgré des taux longs en hausse en fin d'année. Le marché monétaire a surpassé les obligations souveraines.

L'environnement économique :

Pour la quatrième année consécutive, la croissance mondiale a dépassé 3%, mais avec des disparités importantes entre les régions. Les États-Unis ont été un moteur clé grâce à une consommation vigoureuse, tandis que la zone Euro a connu une reprise modérée avec des disparités sectorielles et nationales.

Aux Etats-Unis, la demande domestique a été soutenue par la hausse des revenus réels et des dépenses de consommation. Les entreprises américaines gardent des fondamentaux solides et ont surmonté la hausse des taux grâce à des liquidités abondantes. Quant au chômage, il est resté bas (4,2% en novembre), sans surchauffe du marché du travail. Au total, la croissance économique a été plus robuste que prévu, atteignant environ 2,8% en 2024.

De l'autre côté de l'Atlantique, la consommation privée a été moins dynamique, malgré un marché du travail solide et une hausse des salaires. A noter que le taux d'épargne est resté élevé, freinant la consommation. La croissance de la zone euro devrait être environ de 0,7% sur l'année 2024, soutenue par principalement par le secteur des services. La crise industrielle, notamment en Allemagne, a pesé sur la croissance. L'Espagne et les pays périphériques ont contribué positivement à la croissance de la zone euro.

En 2024, l'inflation¹ a diminué pour atteindre environ 3% aux États-Unis et dans la zone euro. Cette baisse a permis à la Réserve fédérale américaine (Fed) et à la Banque Centrale Européenne (BCE) de réduire leurs taux directeurs de 100 points de base, les amenant à 4,5% aux États-Unis et à 3,0% dans la zone euro. La normalisation des bilans a également progressé, avec une réduction notable des actifs détenus par les deux banques centrales.

D'autres grandes banques centrales ont également baissé leurs taux, sauf la Banque du Japon (BoJ), qui a augmenté son taux directeur à 0,25% en 2024.

Les élections européennes ont vu une montée des partis d'extrême droite, comme prévu par les sondages. En France, les résultats ont conduit Emmanuel Macron à dissoudre l'Assemblée nationale et à convoquer des élections législatives anticipées en juin, entraînant une instabilité politique et un dérapage budgétaire en 2024. En Allemagne, la rupture de la coalition d'Olaf Scholz a conduit à des élections anticipées prévues pour février prochain. Aux États-Unis, les résultats des élections ont été clairs et bien accueillis par les marchés, grâce aux baisses d'impôts annoncées et à un cadre favorable aux affaires. Il faudra attendre 2025 pour voir si le président américain mettra en œuvre son programme.

¹ L'inflation est une augmentation générale et continue des prix des biens et services dans une économie sur une période donnée.

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

Taux d'intérêt :

En 2024, les actions des Banques Centrales ont donné le « La » des marchés de taux. Les baisses de taux directeurs étaient attendues dès le début de l'année, mais ont été retardées. La BCE a commencé à baisser ses taux en juin, suivie par la Fed en septembre. Les taux courts ont été peu impactés et sont restés stables, tandis que les taux longs ont augmenté. Le taux à 2 ans américain est resté autour de 4,24%, et le taux à 2 ans allemand a légèrement diminué à 2,10% (-30bps). Le taux à 10 ans américain a augmenté à 4,57% (+70 bps) et le taux à 10 ans allemand à 2,36% (+34 bps).

Les obligations souveraines (obligations d'Etat) en zone euro ont donc eu une performance de 1,78% (pour l'indice JPM GBI EMU), inférieure aux fonds monétaires qui ont atteint presque 4%, un record depuis 2008. En parallèle, dans un contexte politique particulièrement dégradé en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives en juin dernier, l'écart des taux 10 ans entre l'Allemagne et la France s'est écarté d'environ 30 points de base pour terminer l'année au-dessus de 80 points de base. L'écart de taux entre les États-Unis et l'Allemagne s'est également creusé pour passer de 190 points de base début 2024 à 220 points de base en fin d'année.

Crédit :

Les obligations du secteur privé ont offert de meilleurs rendements : environ 5% pour les obligations de bonne qualité et 9% pour le crédit spéculatif à haut rendement. Le marché du crédit étant sensible au taux et aux marges de crédit (spreads), ce sont donc bien les spreads qui ont soutenu la classe d'actifs. Les émissions primaires ont atteint des records avec 588 milliards d'euros émis sur l'« Investment Grade » et 155 milliards d'euros sur le « High Yield »², selon OIS et Bloomberg (émissions financières et corporate). Les flux vers les fonds obligataires européens ont même triplé par rapport à 2023, permettant au passage aux entreprises de se refinancer.

Actions :

En 2024, les prévisions économiques ont été déjouées. Le ralentissement économique américain ne s'est pas concrétisé, l'inflation sous-jacente³ est restée persistante, surtout aux États-Unis, et les tensions géopolitiques ont été constantes. Malgré cela, la volatilité⁴ des marchés actions n'a pas augmenté, et de nombreux indices ont atteint des records historiques.

Les valeurs américaines ont représenté plus de 75% des grands indices internationaux, grâce à une croissance économique dynamique et auto-entretenu. Les investissements internationaux se sont concentrés sur les marchés américains, perçus comme un îlot de prospérité résiliente. L'innovation technologique, dominée par les entreprises américaines, a également prospéré, avec huit entreprises dépassant les 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière, toutes liées à l'Intelligence Artificielle. Un écosystème entier, incluant les infrastructures de centres de données et la génération électrique, en a bénéficié. Sur cette période, les marchés américains ont atteint une valorisation record, à près de 23 fois les résultats estimés de 2025, avec des secteurs variés comme l'industrie et les services financiers contribuant à cette croissance.

Le marché japonais a également bien performé, avec le Nikkei⁵ dépassant son record de 1989, soutenu par la consommation des ménages et une inflation proche de 2%. Les marchés émergents ont connu une bonne année, notamment grâce au rebond des valeurs chinoises soutenues par les mesures de Pékin.

² On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

³ L'inflation sous-jacente, également appelée inflation de base, est une mesure de l'évolution des prix qui exclut les éléments les plus volatils, tels que les produits alimentaires et l'énergie.

⁴ La volatilité est une mesure statistique de la dispersion des rendements d'un actif financier ou d'un marché. Elle indique à quel point les prix d'un actif peuvent fluctuer autour de leur moyenne sur une période donnée.

⁵ Indice boursier le plus suivi au Japon. Il est composé des 225 plus grandes entreprises japonaises cotées à la Bourse de Tokyo.

La France et l'Allemagne, les deux moteurs économiques européens, ont connu des difficultés. La France a souffert d'une instabilité politique, entraînant une prime de risque sur son marché domestique, et le CAC 40 a terminé l'année en baisse de plus de 10% par rapport à son record de mai 2024. L'Allemagne, dépendante de l'économie chinoise, n'a pas vu la reprise manufacturière attendue, mais son marché a fini sur une note plus positive grâce à l'espoir de la fin des hostilités en Ukraine, d'une relance chinoise et d'un nouveau gouvernement plus dépensier.

Politique de gestion

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs périodes entre 1% et 1,5% sur le marché européen et américain, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes et les actions foncières contre les large caps. Toutefois sur ces dernières, la remontée des taux en début d'année ne favorisant pas le secteur, nous ne conservons qu'une faible exposition en fin de trimestre. Sur la duration, nous reprenons prudemment de l'exposition via le Bobl pour ¼ année de duration environ. Les obligations à haut rendement nous semblent toujours pertinentes compte tenu du portage et d'un taux de défaut devant rester bas. Nous maintenons leur exposition entre 3% et 4% au cours du trimestre. En mars, la stratégie de pentification sur les Etats-Unis se voit arbitrée en faveur de la courbe Euro, les anticipations de baisse de taux de la FED nous paraissant moins précoces que celles de la BCE. Cette dynamique économique plutôt favorable aux Etats-Unis nous avait conduits à devoir solder la stratégie de resserrement des taux US vs Euro au mois de février. Sur les devises, nous maintenons notre position longue Yen vs Franc Suisse.

Au second trimestre 2024, nous avons débouclé en plus-value la stratégie optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong : s'il y a eu finalement assez peu d'annonces, le marché a effectué un rattrapage positif pour notre stratégie. Sur les autres zones, nous avons maintenu une surexposition actions de 2%, moitié Europe, moitié USA, renforcée jusqu'à 3% à partir d'avril, sur les actions britanniques, en net retard par rapport aux autres marchés. Le momentum plus favorable sur les mid caps nous a conduit à renforcer la position de surperformance contre les large caps à 2,5%. Sur le secteur immobilier, nous avons aussi géré la position dynamiquement sur le trimestre, terminant à 1% d'exposition relative. Sur la duration, celle-ci a plutôt été renforcée jusqu'à représenter 0,5 année de duration, principalement sur le 5 ans allemand, notamment après les élections législatives françaises faisant craindre un regain d'appétit pour les actifs peu risqués. La désinflation se poursuivant, nous anticipons une première baisse des taux de la BCE ce trimestre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est logiquement conservée dans ce contexte. En mai, nous remettons par ailleurs en place une stratégie au resserrement des taux US contre taux Euro, la divergence ne nous semblant pas soutenable au regard du ralentissement également observé aux Etats-Unis. Les positions High Yield sont maintenues à 4%. Sur les devises, outre les positions sur le Yen vs Franc Suisse, nous réinitialisons une position sur la couronne norvégienne (1%) contre Euro. La faiblesse de la devise génère de l'inflation importée et complique la tâche de la NorgesBank qui ne devrait pas baisser ses taux rapidement.

Lors du 3ème trimestre, le risque actions a été réduit à partir du mois d'août. Nous avons soldé nos expositions actions et nous avons privilégié des options de protection à la baisse, dans l'anticipation d'une potentielle correction. Cette correction est intervenue à partir de fin juillet/début août, qui nous est apparue probablement exagérée par la faible liquidité traditionnelle à cette période. C'est pourquoi nous avons pris nos profits et inversé la position en options de participation à un potentiel rebond, qui lui aussi s'est matérialisé. Nous avons conservé ces positions optionnelles en fin de mois. Par ailleurs, après l'annonce d'annonces ambitieuses de mesures de soutien à l'économie chinoise, nous avons mis en place une stratégie optionnelle de participation à la hausse des actions chinoises cotées à Honk Kong, similairement à ce que nous avons fait en début d'année, avec pour maturité fin décembre 2024. Sur les stratégies relatives, statu quo sur les mid caps. En revanche, nous renforçons les actions foncières à 2,5% : le contexte de taux est devenu plus favorable et les résultats sont meilleurs qu'attendu, laissant espérer que le point bas est déjà derrière. La duration a été plutôt réduite à 0,25 année. La baisse des taux observée au cours de l'été nous a conduits à prendre quelques profits en fin de période.

Nous maintenons en revanche la stratégie de pentification de la courbe Euro, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, plus ou moins régulières, cycle soutenu par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Après un net resserrement du spread US/Euro, nous coupons notre position, la vigueur de l'économie américaine pouvant faire craindre un mouvement inverse. En fin de période, nous mettons en place une stratégie similaire mais entre les taux britanniques et les taux Euro dont l'écart approche les 200bp : l'économie anglo-saxonne devrait ralentir tout comme l'inflation, conduisant la BoE à réduire ses taux de manière plus rapide que ce qu'anticipe le marché. Nos positions sur le High Yield sont écrêtées d'un point à 3% environ : les spreads se sont resserrés et nous profitons d'une liquidité toujours bonne pour procéder à cette prise de profits. La position Yen contre Franc Suisse a été repondérée sur le trimestre à 3% : la BoJ commence à monter ses taux, quand la Suisse baisse les siens. Nous repondérons également la couronne norvégienne, dont la banque centrale maintient un ton haussier pour contrer la faiblesse de sa devise. Enfin, en juillet nous avons initié une position sur le dollar à 4%, défensivement dans le contexte politique très incertain en France. Cette position a été soldée en août.

Au cours du dernier trimestre, nous avons repris du risque sur les actions américaines, en amont des élections, pour 3%, la victoire probable de D. Trump donnant un contexte plus favorable aux actifs américains. Nous avons renforcé cette exposition à 4% en décembre, mais avec quelques protections optionnelles, au vu des niveaux de marché atteints. La diversification sur les actions chinoises cotées à Hong Kong, sous format optionnel, subit la très forte volatilité du marché suite aux annonces faites par les autorités chinoises. Cela nous conduit à couvrir le risque d'emballement par des positions futures et optionnelles. Concernant la sensibilité, nous avons maintenu une légère sur-sensibilité (0,25 environ) en début de période que nous avons soldée en novembre, le programme du candidat Trump étant jugé inflationniste notamment en anticipation des hausses des taxes douanières souhaitées. Nous soldons la stratégie de pentification du 2-10 ans qui a bénéficié en novembre de la hausse de la prime de terme sur la partie longue de la courbe. Nous la maintenons en revanche sur la zone euro, le contexte économique étant toujours favorable à la poursuite des baisses de taux de la BCE. La position au resserrement du spread Gilt vs Bund a aussi été réduite, l'écart de taux ayant augmenté face aux mesures fiscales jugées peu suffisantes pour contenir le déficit du budget anglais. Nous avons donc préféré prendre quelques moins-values, sachant que la thèse de l'investissement nous semble toujours pertinente. Sur le crédit, nous renforçons d'un point en fin de période nos expositions sur le High Yield, qui se montent à 4%, pour tirer profit d'un léger écartement. Sur les diversifications sectorielles, les actions foncières sont écrêtées progressivement puis soldées, leur sensibilité aux taux prenant le pas sur leur sous-valorisation. Les mid caps européennes sont au contraire maintenues. Côté devises, la position sur le CHF et le JPY est soldée, par manque de conviction sur les futures hausses de la BoJ. La position en couronne norvégienne est renforcée à 4% en fin de période, le niveau atteint nous semblant un point de renforcement intéressant. Enfin, nous rouvrons des positions longues dollar pour 2% en décembre : si le programme de D. Trump se concrétise, la hausse des taux longs sera favorable à la devise, qui joue de plus un rôle de valeur refuge bienvenu dans un contexte international qui devrait demeurer volatil.

Performances

Entre le 29 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, la performance du Fonds a été de 1,75% contre 2,59% pour son indice de référence composite (50% CAC All-Tradable®, 17.5% JPM EMU ; 15% EURO STOXX® 50 ; 12.5% Bloomberg Global Aggregate Credit ; 5% Bloomberg Global High Yield).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIE PART C	FR0011220292	29/12/2023	31/12/2024	1,75%	2,59%	197,51 €	200,96 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	FRO007052782	LYXOR ETF CAC 40 D-EUR	9 733 093,11	3 494 708,90
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	FRO000014268	OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES C		6 080 859,72
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	FRO01400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	5 532 440,05	5 370 218,90
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	LU1184721444	AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	96 120,96	3 509 300,54
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	2 336 801,09	3 449 409,14
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO	2 388 342,08	2 664 025,50
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	1 856 241,97	2 547 057,61
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	ACTIONS	IE00B3RW8050	NOM US HIG EUR-I-AC C.	2 427 500,00	
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	IE00B4PY7Y77	ISHS USD HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	2 370 728,25	2 413 923,59
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	2 313 445,20	1 761 626,00

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 7 550 974 euros
- **Taux :** Pas de position au 31 décembre 2024
- **Crédit :** Pas de position au 31 décembre 2024
- **Actions – CFD :** Pas de position au 31 décembre 2024
- **Commodities :** Pas de position au 31 décembre 2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 16 200 042 euros
- **Options :** 1 999 697 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP Paribas**
- **Crédit Agricole**
- **Société Générale**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, Ofi Invest Performance Diversifié n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Performance Diversifié n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Ofi Invest Performance Diversifié ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIE
22, rue Vernier - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIE

22, rue Vernier - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Séverine Ernest
KPMG le 07/04/2025 16:11:29

Séverine Ernest
Associée

Bilan Actif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	58 598 872,66
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	57 911 004,54
OPCVM	57 911 004,54
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	687 868,12
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	58 598 872,66
Créances et comptes d'ajustement actifs	262 719,08
Comptes financiers	1 348 805,50
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	1 611 524,58
Total Actif I+II	60 210 397,24

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	58 092 937,30
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	1 015 695,77
Capitaux propres	59 108 633,07
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	59 108 633,07
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	580 814,57
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	580 814,57
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	213 495,35
Concours bancaires	307 454,25
Sous-total autres passifs IV	520 949,60
Total Passifs : I+II+III+IV	60 210 397,24

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	457 917,18
Produits sur obligations	232 365,32
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	31 363,99
Sous-total Produits sur opérations financières	721 646,49
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-9 965,63
Sous-total Charges sur opérations financières	-9 965,63
Total Revenus financiers nets (A)	711 680,86
Autres produits :	-
Retrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-227 014,33
Frais de gestion de la société de gestion	-227 014,33
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-227 014,33
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	484 666,53
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-19 593,29
Sous-total Revenus nets I = C+D	465 073,24

Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros (suite)

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	2 600 415,95
Frais de transactions externes et frais de cession	-74 660,03
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 525 755,92
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-209 271,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	2 316 484,31
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 892 149,72
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	4 787,14
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	-1 887 362,58
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	121 500,80
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	-1 765 861,78
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1 015 695,77

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs composant le portefeuille.

Afin d'optimiser le profil risque / rentabilité du FCP, l'allocation sera gérée activement entre les différentes classes d'actifs représentées dans le FCP en tenant régulièrement compte de la volatilité des marchés et à travers l'intervention sur des OPC dont l'objectif est de répliquer l'évolution d'indices de volatilité. Cette gestion active vise à limiter les pertes en capital et en rendement sans pour autant qu'une garantie ou protection ne soit mise en œuvre.

Le fonds pourra être investi entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC. Ces OPC pourront mettre en œuvre une stratégie d'investissement axée sur toute classe d'actifs, et notamment des indices.

A travers son investissement dans ces OPC, le FCP sera exposé aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société ainsi qu'aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes notations dont des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Les OPC sélectionnés par la gestion pourront intervenir indifféremment sur des valeurs issues d'émetteurs ou de marchés situés en France, en Europe, dans les pays de l'OCDE ou encore dans les pays émergents. Ces valeurs seront issues indifféremment du secteur public ou privé et, pourront relever de toutes capitalisations en ce qui concerne les actions et de toutes notations en ce qui concerne les titres de créance.

Le Fonds pourra par ailleurs être investi en instruments dérivés, qui seront utilisés comme instruments de gestion à part entière. Les dérivés sont utilisés dans un but d'arbitrage, d'exposition ou encore de couverture.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

Les titres détenus indirectement seront libellés en euro mais peuvent être libellés en autres devises, dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP sera exposé au risque de change dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR)

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net					
en EUR	59 108 633,07	64 027 977,50	68 653 155,08	77 358 140,22	72 330 882,84
Nombre de titres					
Parts	294 121,9400	324 171,9400	379 497,9400	379 770,9400	406 743,9400
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	200,96	197,51	180,90	203,69	177,82
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	9,45	4,57	-1,69	12,07	6,50

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque semaine. Elle est calculée chaque vendredi jour de bourse à Paris et ce quand bien même ce jour serait un jour férié légal. Dans le cas où le vendredi serait un jour férié légal et ne serait pas un jour de bourse, la valeur liquidative sera calculée le jour ouvré précédant.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,35% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion financière peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs ;
- qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le FCP pouvant être investi en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,50% TTC.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Le FCP a opté pour la capitalisation pure du revenu net et des plus-values-nettes réalisées.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	64 027 977,50
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 042 404,30
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	484 666,53
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 525 755,92
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-1 887 362,58
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	59 108 633,07

Souscriptions rachats

Partis émises	-
Partis rachetées	30 050,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0011220292 - OFI INVEST PERFORMANCE DIVERSIFIÉ C

Devise : EUR Affectation des revenus nets : Capitalisation
 Couverture change : Non Affectation des plus et moins-values : Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Autres pays		
		+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Autres pays			
		+/-	+/-	+/-	+/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	4 375	NA	NA	NA	NA
Options	-2 000	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA
Total	2 376	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 349	-	-	-	1 349
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-307	-	-	-	-307

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Hors-bilan					
Futures	NA	5 316	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	5 316	-	-	1 042

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 349	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-307	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	2 996	3 536	-1 216
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	1 042	-	2 996	3 536	-1 216

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD	NOK	GBP	Autres
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	129	-	43	-
Comptes financiers	-	-	-	0
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-55	-	-119	-133
Hors-bilan				
Devises à recevoir	1 216	4 342	-	-
Devises à livrer	-	-1 970	-	-
Futures options swap	1 316	-	1 453	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	2 606	2 372	1 377	-133

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade	Non Investment Grade	Non notés
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit (suite)

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	263	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	263	
<i>Newedge</i>	263	
Comptes financiers	1 349	
<i>Société Générale</i>	1 349	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		307
<i>Société Générale</i>		307

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR0007385000 OFI INVEST AM	OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS France		Actions	EUR	10 606
FR0007485263 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS FRANCE France		Actions	EUR	6 605
FR0000014268 OFI INVEST AM	OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES France		Actions	EUR	6 348
FR0007052782 AMUNDI AM	LYXOR ETF CAC 40 France		Actions	EUR	6 190
LU2185864571 AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION	AVIVA INVESTORS SICAV GLOBAL INVEST GRADE CORPORAT BOND FUND Luxembourg		Obligations	EUR	6 130
FR0000014276 OFI INVEST AM	OFI INVEST OBLIRÉA EURO France		Obligations	EUR	4 536
LU2702915542 OFI INVEST AM	GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR Luxembourg		Actions	EUR	4 012
LU1985004966 OFI INVEST AM	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K Luxembourg		Actions	EUR	3 198
LU0290355717 DWS	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E Luxembourg		Obligations	EUR	3 067
IE00B3RW8050 NOMURA ALTERNATIVE IM	NOMURA FUNDS IRELAND PLC US HIGH YIELD BOND FUND Irlande		Obligations	EUR	1 888
FR0010645325 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I France		Obligations	EUR	1 689
IE00B7J7TB45 BLACKROCK LUX	ISHARES GLOBAL CORPORATE BOND UCITS ETF Irlande		Obligations	EUR	1 257
FR0010596783 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC France		Obligations	EUR	1 078
IE00BF3N7094 BLACKROCK LUX	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF Irlande		Obligations	EUR	591
IE00BFNM3B99 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF Irlande		Actions	EUR	551
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I France		Monétaire	EUR	165
LU1184721444 AVIVA INVESTOR GLOBAL SOLUTION	AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND Luxembourg		Obligations	EUR	0
Total					57 911

Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	262 719,08
Total créances	262 719,08
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-16 784,88
Provision commission de mouvement	-609,74
Achat à règlement différé	-196 100,73
Total dettes	-213 495,35
Total	49 223,73

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU2702915542	GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	33 024,00	121,50	4 012 416,00
LU1985004966	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	2 024,00	1 579,86	3 197 636,64
FRO007485263	OFI INVEST ACTIONS FRANCE	7 082,00	932,69	6 605 310,58
FRO010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	1,0318	1 636 572,37	1 688 615,37
FRO010596783	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	8 463,0766	127,37	1 077 942,07
FRO01400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	158,00	1 041,60	164 572,80
FRO007385000	OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	25 503,00	415,89	10 606 442,67
FRO000014276	OFI INVEST OBLIRÉA EURO	48 496,00	93,53	4 535 830,88
FRO000014268	OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES	73 928,00	85,87	6 348 197,36
	<i>Sous-total</i>			38 236 964,37

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024
Revenus nets	465 073,24
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	465 073,24
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	465 073,24
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	465 073,24
Total	465 073,24
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 316 484,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 316 484,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 316 484,31
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2 316 484,31
Total	2 316 484,31
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				57 911 004,54	97,97
<i>OPCVM</i>				<i>57 911 004,54</i>	<i>97,97</i>
AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	0,331	257,55	0,00
AVIVA INVESTORS SICAV GLOBAL INVEST GRADE CORPORAT BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	5 664,00	6 130 081,50	10,37
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Finance/Assurance	EUR	13 891,00	3 066 993,89	5,19
GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	Finance/Assurance	EUR	33 024,00	4 012 416,00	6,79
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	Finance/Assurance	EUR	2 024,00	3 197 636,64	5,41
ISHARES GLOBAL CORPORATE BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	15 056,00	1 257 477,12	2,13
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	67 177,00	551 120,11	0,93
ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	99 653,00	590 942,29	1,00
LYXOR ETF CAC 40	Finance/Assurance	EUR	85 422,00	6 189 558,53	10,47
NOMURA FUNDS IRELAND PLC US HIGH YIELD BOND FUND	Finance/Assurance	EUR	17 461,00	1 887 609,18	3,19
OFI INVEST ACTIONS FRANCE	Finance/Assurance	EUR	7 082,00	6 605 310,58	11,17
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	1,0318	1 688 615,37	2,86
OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	Finance/Assurance	EUR	8 463,0766	1 077 942,07	1,82
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	158,00	164 572,80	0,28
OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	Finance/Assurance	EUR	25 503,00	10 606 442,67	17,94
OFI INVEST OBLIRÉA EURO	Finance/Assurance	EUR	48 496,00	4 535 830,88	7,67
OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES	Finance/Assurance	EUR	73 928,00	6 348 197,36	10,74
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				57 911 004,54	97,97

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 25/01/2015 NOK/EUR	23 264,56	-	EUR	1 993 173,44	NOK	-1 969 908,88
OACT 25/01/2015 USD/EUR	13 354,27	-	USD	611 491,85	EUR	-598 137,58
OACT 25/01/2015 NOK/EUR	12 040,22	-	NOK	2 551 717,91	EUR	-2 539 677,69
OACT 25/01/2015 USD/EUR	8 638,50	-	USD	604 208,43	EUR	-595 569,93
OACT 25/01/2015 NOK/EUR	5 879,24	-	NOK	897 480,31	EUR	-891 601,07
OACT 25/01/2015 NOK/EUR	3 548,39	-	NOK	892 902,39	EUR	-889 354,00
Total	66 725,18	-		7 550 974,33		-7 484 249,15

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
<i>Futures</i>				
EURO STOXX	65	-	17 225,00	1 645 800,00
EURO STOXX 50	-12	11 594,99	-	-585 720,00
S&P 500 ANNUAL DIVIDEND	55	7 013,52	-	1 022 452,92
S&P 500 EMINI	8	-	73 831,78	2 292 901,98
Sous-Total Futures		18 608,51	91 056,78	4 375 434,90
<i>Options</i>				
S&P 500 - PUT 5 900 - 2025-01	-58	-	389 840,66	17 163 794,82
S&P 500 - PUT 5 925 - 2025-01	58	430 169,00	-	-19 163 492,22
Sous-Total Options		430 169,00	389 840,66	-1 999 697,40
Total Actions		448 777,51	480 897,44	2 375 737,50
Taux d'intérêts				
<i>Futures</i>				
EURO BOBL	30	-	46 500,00	3 535 800,00
EURO BUND	-20	73 000,00	-	-2 668 800,00
EURO SCHATZ	28	-	12 040,00	2 995 580,00
LONG GILT	13	-	32 547,17	1 452 987,42
Sous-Total Futures		73 000,00	91 087,17	5 315 567,42
Total Taux d'intérêts		73 000,00	91 087,17	5 315 567,42
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	57 911 004,54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	66 725,18
Total instruments financiers à terme - actions	-32 119,93
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-18 087,17
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	90 535,47
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 611 524,58
Autres passifs (-)	-520 949,60
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	59 108 633,07

COMPTES ANNUELS
29 décembre 2023

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	63 196 810,60	68 955 186,81
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	62 863 878,34	67 974 028,03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	62 547 631,86	67 974 028,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	316 246,48	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	332 932,26	981 158,78
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	332 932,26	981 158,78
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	7 872 923,40	11 855 811,49
Opérations de change à terme de devises	7 146 075,31	10 616 016,16
Autres	726 848,09	1 239 795,33
Comptes financiers	716 566,66	294 920,66
Liquidités	716 566,66	294 920,66
Total de l'actif	71 786 300,66	81 105 918,96

Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	62 546 289,37	69 295 081,90
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 093 499,62	-932 455,58
Résultat de l'exercice (a, b)	388 188,51	290 528,76
Total des capitaux propres	64 027 977,50	68 653 155,08
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	316 309,31	1 131 638,65
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	316 309,31	1 131 638,65
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	316 309,31	1 131 638,65
Autres opérations	-	-
Dettes	7 440 758,00	11 306 304,00
Opérations de change à terme de devises	7 180 781,43	10 461 961,81
Autres	259 976,57	844 342,19
Comptes financiers	1 255,85	14 821,23
Concours bancaires courants	1 255,85	14 821,23
Emprunts	-	-
Total du passif	71 786 300,66	81 105 918,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	27 244 620,68	-
ACTIONS	408 870,00	-
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	408 870,00	-
TAUX	26 835 750,68	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	2 607 180,00	-
VENTE - FUTURE - US 10Y ULTRA	5 234 930,40	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.75 - 2024-09	16 525 586,63	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.50 - 2024-06	2 468 053,65	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	43 977 019,18	26 695 971,63
ACTIONS	2 542 352,13	19 329 524,08
ACHAT - FUTURE - E MINI RUSSEL 2000	-	1 964 956,51
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX	-	2 833 920,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX MID	1 264 900,00	-
ACHAT - FUTURE - S&P 500 ANN	1 277 452,13	-
ACHAT - FUTURE - STOXX 600 O	-	1 993 460,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX	-	1 469 160,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50	-	264 950,00
VENTE - FUTURE - S&P 500 EMINI	-	1 989 739,59
- OPTION - Marché à terme conditionnel (Options)	-	8 813 337,98
TAUX	41 434 667,05	7 366 447,55
ACHAT - FUTURE - US 10Y NOTE	3 168 070,91	-
ACHAT - FUTURE - US 10Y ULTRA	-	2 992 357,55
ACHAT - FUTURE - US 2Y NOTE	21 623 166,58	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	1 196 370,00
VENTE - FUTURE - EURO BUXL	-	1 217 160,00
VENTE - FUTURE - EURO-BTP	-	1 960 560,00
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.25 - 2024-06	3 077 449,61	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.625 - 2024-09	13 565 979,95	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	37 923,23	3 441,93
Produits sur actions et valeurs assimilées	261 882,96	513 485,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	365 638,08	23 802,91
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	665 444,27	540 730,15
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	14 883,66	6 234,84
Autres charges financières	645,34	546,38
Total (II)	15 529,00	6 781,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	649 915,27	533 948,93
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	235 117,12	243 350,65
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	414 798,15	290 598,28
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-26 609,64	-69,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	388 188,51	290 528,76

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque semaine. Elle est calculée chaque vendredi jour de bourse à Paris et ce quand bien même ce jour serait un jour férié légal. Dans le cas où le vendredi serait un jour férié légal et ne serait pas un jour de bourse, la valeur liquidative sera calculée le jour ouvré précédant.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,35% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion financière peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs ;
- qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le FCP pouvant être investi en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,50% TTC.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Le FCP a opté pour la capitalisation pure du résultat net et des plus-values-nettes réalisées.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	68 653 155,08	77 358 140,22
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	26 194 835,12	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 634 782,16	-52 181,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 200 974,04	1 197 065,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-901 282,25	-1 322 965,56
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 917 782,75	3 539 385,07
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-4 211 525,14	-4 376 395,83
Frais de transaction	-62 167,46	-39 662,95
Différences de change	132 329,84	-33 806,23
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 944 763,00	-8 518 415,77
Différence d'estimation exercice N	11 115 094,48	
Différence d'estimation exercice N - 1	6 170 331,48	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-620 903,47	611 394,48
Différence d'estimation exercice N	-23 755,83	
Différence d'estimation exercice N - 1	597 147,64	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	414 798,15	290 598,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	64 027 977,50	68 653 155,08

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	68 270 417,73	106,63
Actions	2 951 222,13	2,61
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	716 566,66	1,12
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	1 255,85	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	7 842 110,40	12,25	-	-	18 993 640,28	29,66	-	-
Autres opérations	24 791 237,49	38,72	-	-	16 643 429,56	25,99	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	716 566,66	1,12	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 255,85	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	18 993 640,28	29,66	-	-	-	-	7 842 110,40	12,25
Autres opérations	-	-	16 643 429,56	25,99	21 623 166,58	33,77	-	-	3 168 070,91	4,95

Répartition par devise

	NOK	%	CHF	%	JPY	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	1 709 559,72	2,67	661 876,27	1,03	1 260 822,47	1,97	147 697,01	0,23
Comptes financiers	-	-	221,94	0,00	-	-	62 975,08	0,10
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	1 707 407,49	2,67	1 295 271,96	2,02	623 421,76	0,97	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	386,84	0,00	869,01	0,00

Répartition par devise (suite)

	NOK	%	CHF	%	JPY	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	24 228 570,68	33,22
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	42 712 119,18	71,33

Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2023
Créances	
Achat à terme de devises	3 632 258,46
Contrepartie vente à terme de devises	3 513 816,85
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	265 683,81
Vente à règlement différé	460 829,56
Autre	334,72
Total créances	7 872 923,40
Dettes	
Vente à terme de devises	-3 626 101,21
Contrepartie achat à terme de devises	-3 554 680,22
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-16 437,79
Achat à règlement différé	-243 538,78
Total dettes	-7 440 758,00
Total	432 165,40

Souscriptions rachats

Parts émises	135 280,0000
Parts rachetées	190 606,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO007485263	OFI INVEST ACTIONS FRANCE	7 082,00	953,62	6 753 536,84
LU2702915542	OFI INVEST BIODIV GLOBAL EQUITY EUR CLASS R SICAV	35 780,00	103,85	3 715 753,00
FRO010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	1,0318	1 488 870,31	1 536 216,39
FRO007385000	OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	27 884,00	443,61	12 369 621,24
FRO000014276	OFI INVEST OBLIRÉA EURO	53 542,00	93,67	5 015 279,14
FRO000014268	OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES	144 162,00	86,69	12 497 403,78
LU1985004966	SINGLE SELECT PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	2 350,00	1 524,33	3 582 175,50
	<i>Sous-total</i>			45 469 985,89

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	388 188,51	290 598,76
Total	388 188,51	290 598,76
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	388 188,51	290 598,76
Total	388 188,51	290 598,76
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 093 499,62	-932 455,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 093 499,62	-932 455,58
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 093 499,62	-932 455,58
Total	1 093 499,62	-932 455,58
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Actif net					
en EUR	64 027 977,50	68 653 155,08	77 358 140,22	72 330 882,84	81 173 690,38
Nombre de titres					
Parts	324 171,9400	379 497,9400	379 770,9400	406 743,9400	454 711,9400
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	197,51	180,90	203,69	177,82	178,51
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	4,57	-1,69	12,07	6,50	4,33

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			62 863 878,34	98,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			62 547 631,86	97,69
AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	EUR	4 444,926	3 426 882,82	5,35
AVIVA INVESTORS SICAV GLOBAL INVEST GRADE CORPORAT BOND FUND	EUR	6 565,00	6 436 285,95	10,05
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	EUR	19 039,00	4 139 649,77	6,47
ISHARES GLOBAL CORPORATE BOND UCITS ETF	EUR	21 457,00	1 733 511,03	2,71
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	EUR	153 363,00	1 151 142,68	1,80
LYXOR ETF CAC 40	EUR	2 565,00	190 173,72	0,30
OFI INVEST ACTIONS FRANCE	EUR	7 082,00	6 753 536,84	10,55
OFI INVEST BIODIV GLOBAL EQUITY EUR CLASS R SICAV	EUR	35 780,00	3 715 753,00	5,80
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	EUR	1,0318	1 536 216,39	2,40
OFI INVEST FRANCE OPPORTUNITÉS	EUR	27 884,00	12 369 621,24	19,32
OFI INVEST OBLIRÉA EURO	EUR	53 542,00	5 015 279,14	7,83
OFI INVEST VALEURS FRANÇAISES	EUR	144 162,00	12 497 403,78	19,52
SINGLE SELECT PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	EUR	2 350,00	3 582 175,50	5,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			316 246,48	0,49
ISHARES PROPERTY EURO	EUR	10 657,00	316 246,48	0,49
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			16 622,95	0,03
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			16 622,95	0,03
Appel marge EUR	EUR	2 426,98	2 426,98	0,00
Appel marge USD	USD	19 635,94	17 775,71	0,03
ED/202406/C/98.25	USD	470,00	21 273,71	0,03
ED/202406/C/98.5	USD	-470,00	-18 614,49	-0,03
EURO BUND 0324	EUR	-19,00	-2 090,00	0,00
EURO STOXX 50 0324	EUR	-9,00	1 310,00	0,00
EURO STOXX MID 0324	EUR	52,00	-1 646,95	0,00
S&P 500 ANN 1224	USD	79,00	10 716,06	0,02
SFR/202409/P/94.63	USD	-617,00	-59 345,72	-0,09
SFR/202409/P/94.75	USD	617,00	73 309,42	0,11
US 10 YR NOTE F 0324	USD	31,00	9 646,87	0,02
US 10YR ULTRA T 0324	USD	-49,00	-234 612,15	-0,37
US 2 YR NOT 0424	USD	116,00	196 473,51	0,31
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			7 872 923,40	12,30
Dettes			-7 440 758,00	-11,62
Comptes financiers			715 310,81	1,12
ACTIF NET			64 027 977,50	100,00